

Communiqué de presse, le 18 novembre 2013

Modernisation de la ligne du Simplon Lancement des travaux du tunnel de Saint-Maurice

Les CFF ont lancé aujourd'hui les travaux d'assainissement du tunnel de Saint-Maurice en présence de représentants des cantons du Valais, de Vaud et de l'Office fédéral des transports (OFT). Le chantier est devisé à 45 millions de francs. Le nouvel ouvrage sera adapté aux trains à deux étages ; sa mise en service est prévue au printemps 2016.

La modernisation de la ligne ferroviaire du Simplon se poursuit. Le tunnel de Saint-Maurice, construit en 1859, montre des signes de vieillesse. Cet ouvrage long de 490 mètres doit être assaini et élargi. Le nouveau tunnel sera adapté aux normes actuelles et permettra le passage des trains à deux étages. Sa mise en service est prévue au printemps 2016.

L'ensemble de la ligne du Simplon sera adapté aux trains duplex d'ici 2020. Les CFF étudient la possibilité d'atteindre cet objectif pour 2018. A cet horizon, les RegioExpress circulant actuellement entre Genève et Vevey seront prolongés en direction du Chablais et du Valais. Les autres liaisons Grandes lignes seront, elles, progressivement assurées par des rames à deux étages en remplacement du matériel existant.

Durant la journée, le chantier du tunnel de Saint-Maurice n'occupera qu'une voie sur les deux disponibles, de sorte à assurer la circulation des trains. Le radier du tunnel sera abaissé d'un mètre, et son diamètre élargi de 1,5 mètre sur les côtés. La creuse proprement dite débutera en février 2014 ; dans l'intervalle, la voie côté Rhône sera démontée et une paroi de protection sera érigée entre le chantier et la voie de circulation.

Malgré l'agrandissement du tunnel, l'aspect général des deux portails ne changera guère. L'intégration du nouveau tube dans les édifices historiques a été planifiée en accord avec les services de protection du patrimoine. Le coût total de l'assainissement du tunnel de Saint-Maurice se monte à 45 millions de francs.

CFF SA

Communication et affaires publiques
Avenue de la Gare 43, 1001 Lausanne
Téléphone +41 (0)51 220 43 43
Téléfax +41 (0)51 220 43 58
presse@cff.ch / www.cff.ch

Philippe Gauderon, chef de la division CFF Infrastructure, Toni Eder, sous-directeur de l'OFT en charge de l'infrastructure, Jacques Melly, conseiller d'Etat en charge du Département des transports du canton du Valais et Nuria Gorrite, conseillère d'Etat en charge du Département des infrastructures du canton de Vaud ont lancé aujourd'hui le départ des travaux en mettant la voie 1 hors service.

« Nous modernisons la ligne du Simplon pour répondre aux besoins de nos clients. Avec plus de 200 trains par jour, cet axe reliant le bassin lémanique et l'Italie est d'une importance stratégique. » a expliqué Philippe Gauderon. Pour Nuria Gorrite, *« la modernisation de la liaison historiquement essentielle vers le Simplon constitue, pour le canton de Vaud, le pendant à l'est des développements importants vers l'ouest en direction de Genève avec la gare de Lausanne comme nœud central »*.

« Le Valais renforce aujourd'hui sa place au cœur de la mobilité européenne. Ces travaux permettront aux trains à deux étages de circuler entre Genève-Aéroport et Brigue sur l'axe du Simplon. Nous sommes satisfaits d'avoir pu avancer ce chantier de six ans par rapport aux planifications initiales. Il y aura bientôt plus de places et un confort amélioré pour les usagers » a relevé Jacques Melly.

Cette démarche s'inscrit dans le développement continu de l'offre en transports publics que met en œuvre le Département valaisan des transports, de l'équipement et de l'environnement depuis 2010, avec notamment la mise en service fin 2012 du RER Valais!Wallis (offre cadencée à 30 minutes aux heures de pointe) ou la cadence 30 minutes entre Fiesch et Zermatt sur le réseau du MGBahn d'ici 2015.

Toni Eder a rappelé que le réseau ferré suisse souffrait d'engorgements en de nombreux endroits. Il faut donc poursuivre les efforts d'investissement. Le concept de la Confédération visant à garantir le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), en votation le 9 février 2014, est *« une étape essentielle pour pouvoir améliorer l'offre et préserver un système dont la Suisse est légitimement fière. L'avenir du rail suisse se jouera ce jour-là »*.

Informations complémentaires : **Jacques Melly**, chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement du canton du Valais : 027 606 33 00 ; **Nuria Gorrite**, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines du canton de Vaud : 021 316 70 01 ; **Service de presse OFT** : 031 322 36 43 ; **Service de presse CFF** : 051 220 43 43